



ORGANISATION DES ÉTATS
D'**AFRIQUE**, DES **CARAÏBES**
ET DU **PACIFIQUE** (OEACP)

Repositionnement
d'une **OEACP** transformée
dans un monde en mutation

**RENOUVEAU STRATÉGIQUE,
DURABILITÉ FINANCIÈRE
ET REPOSITIONNEMENT
DES PARTENARIATS**



TABLE DES MATIÈRES

I	INTRODUCTION	05
II	REPOSITIONNEMENT DE L'OEACP : NOUVELLE RAISON D'ÊTRE ET PROPOSITION DE VALEUR	07
III	RÉFORME INSTITUTIONNELLE ET RENOUVEAU STRATÉGIQUE	10
IV	DURABILITÉ FINANCIÈRE ET MOBILISATION DES RESSOURCES	11
V	L'ACCORD DE SAMOA ET REPOSITIONNEMENT DES PARTENARIATS	12
VI	DE LA RÉSILIENCE À LA COMPÉTITIVITÉ : REPOSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE STRATÉGIQUE.....	13
VII	ACTION CLIMATIQUE, TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET CONNECTIVITÉ STRATÉGIQUE.....	14
VIII	ENGAGEMENT MULTILATÉRAL ET PLAIDOYER MONDIAL	15
IX	11 ^{ème} SOMMET OEACP - MALABO 2026.....	16
X	APERÇU DES PROGRAMMES EDF INTRA-OEACP EN COURS	17
XI	NOUVEAU CONTRAT SOCIAL AVEC LES ÉTATS MEMBRES : RESPONSABILITÉ RÉCIPROQUE	18
XII	CONCLUSION	19





I INTRODUCTION

L'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), créée par l'Accord de Georgetown en 1975 et révisée en 2019, est une organisation intergouvernementale regroupant soixante-dix-neuf (79) États membres en Afrique, aux Caraïbes et dans le Pacifique. Son siège est à Bruxelles (Belgique). Elle sert de plateforme pour la coordination politique, la défense collective des intérêts et la coopération stratégique en vue du développement durable et d'un multilatéralisme renforcé.

À l'occasion de son **cinquantième anniversaire**, l'OEACP se trouve à un tournant décisif. Née de la solidarité et formalisée par l'**Accord de Georgetown**, l'Organisation est devenue une alliance interrégionale unique, transformant l'expérience historique commune en levier diplomatique collectif et en acquis concrets de développement. Grâce à son unité, ses membres ont obtenu des cadres de coopération sans précédent et se sont imposés comme un bloc reconnu dans la gouvernance mondiale.

Aujourd'hui, le paysage international a radicalement changé. Le monde est de plus

en plus multipolaire, technologiquement avancé et géopolitiquement concurrentiel. Les paradigmes traditionnels de l'aide s'estompent, le financement du développement est plus compétitif, et le pouvoir mondial repose de plus en plus sur les capacités numériques, l'influence dans l'élaboration des normes technologiques, l'accès aux ressources critiques et le contrôle des données et des connectivités. Parallèlement, de nombreux États membres de l'OEACP sont confrontés à une vulnérabilité climatique aiguë, des pressions démographiques, une détresse liée à la dette extérieure, des débordements d'insécurité et des fractures numériques croissantes – des défis qui exigent une action stratégique collective qu'aucune région ne peut affronter seule.

Les fondements de l'engagement extérieur évoluent également. Les modèles de coopération jadis ancrés dans des obligations historiques sont désormais recentrés sur des intérêts stratégiques, la compétitivité et une valeur mesurable. Simultanément, les puissances mondiales émergentes redessinent le financement du développement et les alignements géopolitiques. Dans ce contexte, la fragmentation équivaut à une perte de pertinence. L'unité, en revanche, multiplie l'influence à condition d'être concrétisée par des résultats tangibles.

L'OEACP représente collectivement plus de **1,1 milliard de personnes**, couvre trois régions stratégiquement vitales et dispose d'un des plus vastes domaines maritimes



combinés au monde. Ses membres possèdent des ressources naturelles importantes, des populations jeunes et une connectivité croissante. Ces atouts confèrent non seulement une légitimité morale, mais aussi un poids géopolitique. Pourtant, le déclin de la cohésion, les contributions financières irrégulières et la fatigue institutionnelle risquent d'éroder cette force collective.

L'**Accord de Samoa**, appliqué à titre provisoire depuis le 1^{er} janvier 2024, offre un cadre à long terme renouvelé et une opportunité de réinvention. La question centrale n'est plus de savoir si l'OEACP

doit exister, mais comment elle doit évoluer. L'Organisation doit passer d'un modèle historiquement fondé sur l'aide et le commerce préférentiel à un modèle basé sur la souveraineté stratégique, l'interdépendance technologique, l'intégration économique et une solidarité axée sur les résultats.

La période 2026-2030 doit donc marquer un renouveau décisif - repositionnant l'OEACP comme une alliance orientée vers les résultats, qui transforme les vulnérabilités communes en force collective et l'histoire partagée en un avenir numérique et économique commun.



II

REPOSITIONNEMENT DE L'OEACP : NOUVELLE RAISON D'ÊTRE ET PROPOSITION DE VALEUR

L'OEACP ne peut plus être perçue principalement comme une interface avec les donateurs pilotée par le Secrétariat. Elle doit fonctionner comme une alliance politique, économique et de solidarité regroupant 79 États en développement, qui amplifie collectivement l'influence mondiale, mobilise le financement du développement, renforce la coopération Sud-Sud et triangulaire, et apporte des solutions pratiques aux défis structurels communs.

Dans cette nouvelle ère, l'unité doit se traduire par des résultats. L'OEACP doit devenir :

- un bloc diplomatique coordonné façonnant les débats mondiaux sur le financement climatique, la réforme du commerce, la gouvernance numérique et la restructuration de la dette ;
- le socle institutionnel pour la mise en œuvre crédible et mesurable de l'Accord de Samoa ;

- une plateforme pour la coopération technologique, incluant les infrastructures numériques publiques, la gouvernance des technologies émergentes et la souveraineté des données ;
- un gestionnaire des richesses marines et minérales communes, soutenant une gouvernance durable et équitable des ressources ;
- un facilitateur des opportunités économiques, des investissements et de l'innovation intra-OEACP.

La nouvelle proposition de valeur de l'OEACP repose sur **cinq atouts** comparatifs qui distinguent l'Organisation dans un paysage multilatéral de plus en plus concurrentiel :

1. Poids politique et économique collectif

L'OEACP constitue un bloc mondial significatif. À travers sa membership diversifiée, l'Organisation englobe un large spectre d'économies, des petites économies très ouvertes aux grands marchés émergents et États dotés de ressources.

Au-delà de l'activité économique agrégée, l'OEACP dispose d'une pertinence stratégique grâce à :

- un des plus vastes domaines maritimes combinés au monde ;





- une participation significative aux chaînes mondiales de matières premières et agricoles ;
- des démographies majoritairement jeunes ;
- une représentation diplomatique étendue dans les institutions multilatérales.

Individuelles, de nombreux membres ont un pouvoir de négociation limité. Collectivement, l'OEACP peut façonner les agendas mondiaux sur le financement climatique, la soutenabilité de la dette, le commerce inclusif, la transformation numérique et l'efficacité du développement.

Proposition de valeur : diplomatie coordonnée et influence consolidée dans les négociations mondiales.

2. Gardien et exécutant de l'Accord de Samoa

L'Accord de Samoa fournit le cadre conventionnel à long terme régissant le partenariat OEACP-Union européenne. L'OEACP, en tant que gardien et exécutant de ce mandat, doit veiller à ce que l'Accord devienne opérationnel, mesurable et bénéfique pour toutes les régions.

Ce rôle s'exerce à travers des fonctions essentielles :

- coordination du dialogue politique et de l'engagement structuré sur les défis mondiaux communs ;
- opérationnalisation des protocoles régionaux pour des résultats adaptés et une propriété régionale équilibrée ;
- alignement de la programmation de développement sur les priorités des États membres et les objectifs stratégiques convenus ;

Repositionnement d'une OEACP transformée dans un monde en mutation : **RENOUVEAU STRATÉGIQUE, DURABILITÉ FINANCIÈRE ET REPOSITIONNEMENT DES PARTENARIATS**

- suivi des engagements, de la responsabilité et des progrès de mise en œuvre ;
- facilitation de l'engagement multi-acteurs, incluant la société civile, le secteur privé et les autorités locales.

Sans une OEACP renforcée et opérationnelle, l'Accord risque de n'être qu'une coquille juridique plutôt qu'un cadre de livraison.

Proposition de valeur : l'OEACP est le socle institutionnel de Samoa et de ses mécanismes structurés.

3. Pont vers une architecture compétitive de développement et d'investissement

L'évolution des modalités de coopération et des instruments de financement a déplacé le paysage des partenariats vers un accès compétitif basé sur les projets et une livraison axée sur la performance, plutôt que sur un financement automatique.

Pour de nombreux États membres de l'OEACP - en particulier les petits États insulaires, les pays enclavés et les contextes fragiles - les capacités limitées pour naviguer dans des instruments complexes, des exigences d'appels d'offres et des cadres de risques peuvent restreindre la participation à de grandes initiatives d'investissement.

L'OEACP est positionnée pour réduire la fragmentation et les coûts de transaction en renforçant la coordination, en soutenant une articulation cohérente des projets et en facilitant un engagement structuré entre États membres et partenaires.

Proposition de valeur : une cohérence, une coordination et une compétitivité

améliorées dans un environnement de financement plus exigeant.

4. Plateforme pour la coopération économique intra-OEACP

Bien que d'immenses complémentarités existent dans l'énergie, les systèmes alimentaires, la logistique, le tourisme, les services numériques et l'innovation, le commerce et les investissements intra-OEACP restent un territoire inexploité.

L'OEACP est positionnée pour transformer la solidarité politique en opportunités économiques concrètes via un rapprochement structuré, l'intégration des chaînes de valeur, la connectivité des PME, l'exportation de services et les échanges techniques.

Proposition de valeur : opérationnaliser la solidarité pour des gains tangibles en commerce, investissement et innovation.

5. Résilience collective pour les petits États et vulnérables

Les petits États insulaires en développement, les États fragiles et les économies exposées au climat font face à des défis systémiques ingérables isolément. Négocier le financement climatique, les mécanismes d'assurance, la restructuration de la dette et les cadres d'adaptation exige un front uni.

L'OEACP offre un plaidoyer consolidé et un soutien partagé, amplifiant les priorités des États membres les plus vulnérables.

Proposition de valeur : un levier collectif pour un accès équitable au financement et des règles mondiales justes.



III

RÉFORME INSTITUTIONNELLE ET RENOUVEAU STRATÉGIQUE

L'OEACP mène un programme complet de réforme institutionnelle visant à renforcer l'efficacité, la transparence, la responsabilité et la gestion axée sur les résultats au sein du Secrétariat.

Les éléments clés incluent :

- l'adoption d'une structure organisationnelle rationalisée ;
- la modernisation des systèmes de gouvernance financière ;
- le renforcement des cadres de contrôle interne ;
- la révision des règlements du personnel et procédures administratives ;
- l'amélioration des systèmes de gestion des performances ;
- le renforcement des fonctions de planification stratégique et de coordination politique ;
- la capacité accrue pour structurer et gérer les partenariats via des plans de travail clairs, des livrables et des cadres de responsabilité.

Ces mesures visent à garantir que le Secrétariat reste agile, financièrement durable et pleinement réactif aux priorités évolutives des États membres.



Au cœur de ce renouveau se trouve l'Initiative **PACTE - Partenariats, Action climatique, Commerce et Économie**, Transformation institutionnelle, Soutien électoral et Gouvernance - qui fournit un cadre cohérent pour repositionner l'OEACP comme une Organisation plus efficace, pilotée par les membres et pertinente mondialement.

Pour assurer une clarté stratégique, les réflexions internes soulignent la nécessité de consolider l'avantage comparatif de l'Organisation comme plateforme politique, tout en renforçant sa capacité à traduire les décisions en actions implémentables, budgétisées et soutenues par les partenaires.



IV

DURABILITÉ FINANCIÈRE ET MOBILISATION DES RESSOURCES

La durabilité financière reste fondamentale pour la crédibilité et l'efficacité opérationnelle de l'Organisation.

Conformément à la **Décision n° 5/CXIX/25** adoptée par la **119^{ème} session du Conseil des ministres (Bruxelles, mai 2025)**, des efforts accrus sont en cours pour sécuriser un financement prévisible et diversifié pour les fonctions essentielles et priorités stratégiques de l'Organisation.

Sa Majesté le Roi **Mswati III du Royaume d'Eswatini** a été désigné **Champion de la mobilisation des ressources de l'OEACP**. Les efforts préparatoires incluent la convocation d'une **Table ronde internationale** pour la mobilisation des ressources en amont du 11^{ème} Sommet de l'OEACP.

Les États membres sont encouragés à maintenir des contributions statutaires régulières, à régler les arriérés le cas échéant, et à envisager des contributions volontaires alignées sur les priorités

Parallèlement, l'OEACP renforce sa stratégie de financement des partenariats, incluant des cadres de coopération plus structurés liant objectifs politiques à mécanismes de livraison, une priorisation plus

claire, et des approches réduisant les coûts de transaction pour les États membres et améliorant la crédibilité de la livraison.



V

L'ACCORD DE SAMOA ET REPOSITIONNEMENT DES PARTENARIATS

L'Accord de Samoa, appliqué à titre provisoire depuis le 1^{er} janvier 2024, réaffirme les engagements en faveur des droits humains, de la gouvernance démocratique, de l'action climatique, du développement économique inclusif et d'une coopération multilatérale renforcée.

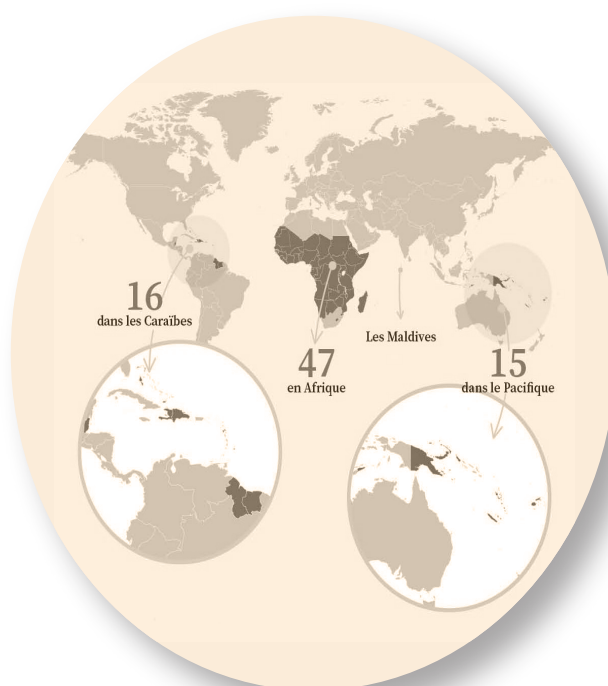
L'Accord instaure des mécanismes institutionnels conjoints renforcés, incluant le **Conseil des ministres**, le **Comité des hauts fonctionnaires au niveau des ambassadeurs (ALSOC)**, et l'**Assemblée parlementaire paritaire**.

À mesure que la mise en œuvre progresse, il reste essentiel de garantir que tous les États membres - particulièrement les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays les moins avancés (PMA) - tirent des bénéfices équitables et tangibles du partenariat.

L'OEACP a souligné que la mise en œuvre doit être de plus en plus orientée résultats, avec des liens renforcés entre engagements politiques et instruments concrets -

particulièrement dans l'accès au financement climatique, la transformation numérique, la connectivité, le transfert de compétences et le développement du secteur privé.

L'Organisation a en outre mis en lumière l'importance de réduire la fragmentation dans la livraison, de renforcer la coordination à travers des modalités de coopération complexes, et de permettre aux autorités nationales de s'engager via des voies cohérentes minimisant doublons et conditionalités concurrentes.



VI

DE LA RÉSILIENCE À LA COMPÉTITIVITÉ : REPOSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE STRATÉGIQUE

Dans une économie mondiale en rapide évolution marquée par la disruption technologique, des dynamiques commerciales changeantes et une concurrence accrue, l'OEACP doit dépasser un récit centré uniquement sur la résilience pour avancer activement vers la compétitivité.

Bien que la résilience reste essentielle, elle doit servir de fondation à un repositionnement économique stratégique permettant aux États membres non seulement de résister aux chocs, mais de s'intégrer plus profondément dans les marchés mondiaux, les chaînes de valeur et les écosystèmes d'innovation. C'est dans ce contexte que l'OEACP doit articuler un agenda économique prospectif ancré dans la croissance, la diversification et la prospérité durable.

Les États membres représentent de plus en plus des économies de services, des hubs logistiques, des sociétés numériques émergentes, des centres financiers internationaux, des innovateurs touristiques et des économies basées sur la connaissance. La prospérité à long terme dépendra non seulement de la reprise post-crise,

mais d'une intégration plus profonde dans le commerce mondial, l'investissement et les chaînes de valeur technologiques.

La mise en œuvre des engagements partenariaux doit donc accorder une prépondérance accrue à la compétitivité économique aux côtés de la résilience, incluant un meilleur accès aux marchés, une logistique et connectivité améliorées, l'expansion du commerce numérique et des exportations de services, un accès renforcé au financement, et un traitement réglementaire équitable pour les petits centres financiers en développement.

L'OEACP a également noté que les cadres réglementaires évolutifs dans les grands marchés – particulièrement en traçabilité, conformité environnementale et diligence raisonnable – peuvent affecter significativement l'accès aux marchés et les décisions d'investissement pour les économies OEACP. Un engagement stratégique est requis pour que ces cadres ne creusent pas involontairement les barrières à l'industrialisation et à une participation équitable.

La marginalisation économique reste un risque central. L'objectif stratégique est donc de passer de la résilience à la compétitivité, de l'assistance à la participation, et de la vulnérabilité à la création de valeur.



VII ACTION CLIMATIQUE, TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET CONNECTIVITÉ STRATÉGIQUE

L'OEACP reste engagée à promouvoir la justice climatique, un accès équitable au financement et une transformation numérique inclusive comme piliers centraux du repositionnement stratégique.

De nombreux États membres subissent des impacts climatiques disproportionnés malgré leur faible contribution aux émissions mondiales. L'accès au financement climatique reste inégal, les pays avec une meilleure capacité technique accédant souvent plus facilement aux fonds que les contextes fragiles et affectés par des crises.

L'Organisation met donc l'accent sur un **accès amélioré au financement climatique**, incluant un soutien à la préparation de projets, une structuration technique et des approches coordonnées pour les États vulnérables.

Parallèlement, l'OEACP explore un **rôle politique et programmatique renforcé** en gouvernance numérique, incluant la modernisation réglementaire, la protection des mineurs en ligne, et la gouvernance

équilibrée des plateformes numériques et des technologies émergentes.

Les infrastructures numériques publiques – particulièrement les systèmes d'état civil et de statistiques de l'état civil – émergent comme priorité stratégique pertinente pour **l'inclusion, la réforme de la gouvernance, la livraison de services, la formalisation économique et la mobilité des citoyens**. L'OEACP évalue des approches multi-pays scalables, sous réserve de financements et d'arrangements de mise en œuvre.

L'Organisation examine également les opportunités pour **renforcer la participation des États membres** dans la connectivité stratégique et les corridors d'investissement – particulièrement où l'agrégation régionale crée de l'échelle, réduit les coûts et soutient les objectifs d'intégration, incluant infrastructures numériques, interconnexions énergétiques, connectivité maritime et logistique.



VIII ENGAGEMENT MULTILATÉRAL ET PLAIDOYER MONDIAL

L'OEACP reste fermement engagée en faveur du multilatéralisme comme cadre le plus efficace pour aborder les défis mondiaux.

L'Organisation plaide pour **la réforme de l'architecture financière internationale**, un meilleur accès au financement climatique, des systèmes commerciaux inclusifs, et un renforcement de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

Via un plaidoyer coordonné dans les forums internationaux, l'OEACP continue

d'amplifier la voix collective de ses États membres sur **la justice climatique, le financement du développement, la gouvernance numérique et la réforme de la gouvernance mondiale.**

Face à la fragmentation géopolitique et à la pression croissante sur les systèmes traditionnels de financement du développement, l'OEACP intensifie ses efforts pour **diversifier les partenariats stratégiques et identifier des sources complémentaires de soutien technique et financier**, tout en préservant la propriété des États membres et la cohérence politique.



IX

11^{ème} SOMMET DE L'OEACP - MALABO 2026

Le 11^{ème} Sommet des chefs d'État et de gouvernement, prévu en mars 2026 à Malabo, Guinée équatoriale, représente une étape décisive pour l'Organisation.

Le Sommet consolidera les réformes institutionnelles, renforcera la résilience financière, avancera la mise en œuvre de l'Accord de Samoa, et réaffirmera l'unité et la solidarité OEACP.

Outre le Sommet lui-même, **des forums thématiques et dialogues de haut niveau** sont préparés pour des résultats concrets dans des domaines incluant **la jeunesse, les femmes et le développement, l'engagement du secteur privé, les États insulaires**, ainsi qu'un segment dédié à **la mobilisation des ressources**.

Le Sommet est attendu pour fournir **une direction stratégique** sur le positionnement futur, incluant les priorités pour la coordination politique, l'engagement partenarial, les mécanismes de livraison et le financement pour 2026-2030.



THE FUTURE OF ACP STARTS NOW

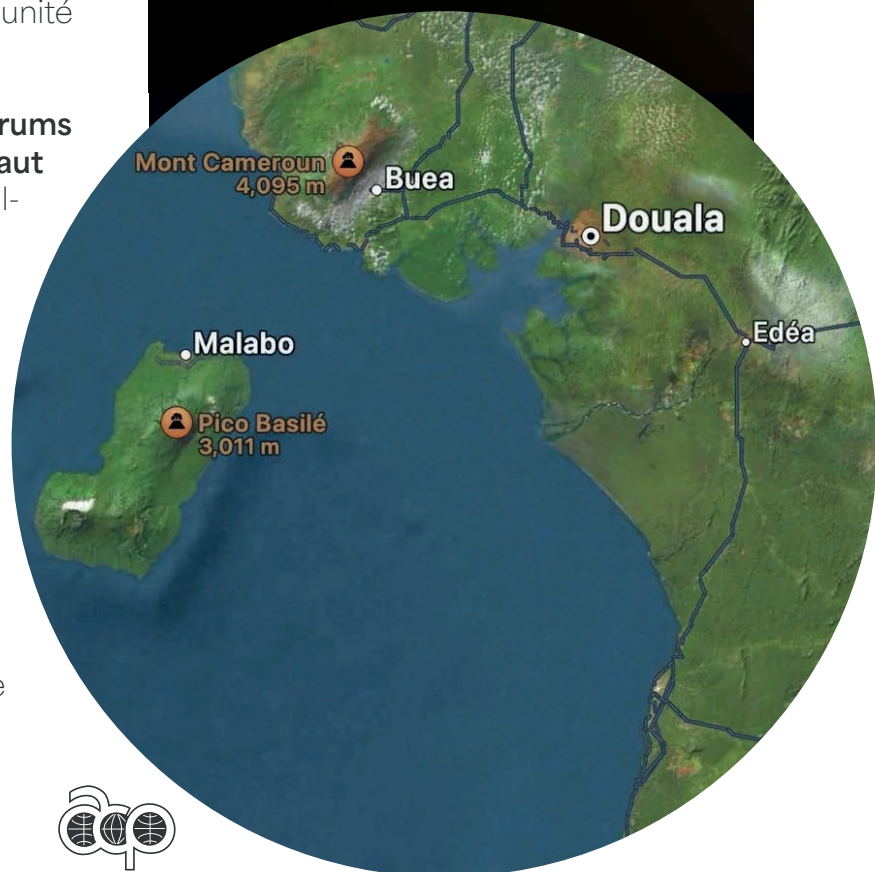


1975-2025

JOIN THE SUMMIT OF THE 50 YEARS

27-29 MARCH 2026

MALABO, EQUATORIAL GUINEA



X

APERÇU DES PROGRAMMES EDF INTRA-OEACP EN COURS

L'OEACP, en partenariat avec l'Union européenne, met en œuvre actuellement trente et un (31) programmes EDF Intra-OEACP en cours, avec une allocation cumulée d'environ 1,821 milliard EUR.

A. Développement humain et social **Allocation totale : 251 millions EUR**

Les programmes se concentrent sur le renforcement des systèmes de santé, la capacité de recherche et innovation, le développement culturel, et le soutien au Fonds Mukwege, contribuant principalement aux ODD 3, 8, 9 et 17.

B. Environnement et changement climatique

Allocation totale : 298 millions EUR

Les programmes abordent les services climatiques, la protection de la biodiversité (BIOPAMA II), la réduction des risques de catastrophe, le soutien aux PEID, et la mise en œuvre des accords environnementaux multilatéraux, avançant les ODD 6, 13, 14 et 15.

C. Soutien au développement du secteur privé

Allocation totale : 682 millions EUR

Vingt programmes soutiennent les chaînes de valeur agricoles, le développe-

ment des PME, le financement du commerce, l'inclusion financière numérique, l'entrepreneuriat femmes et jeunes, la facilitation des investissements, la gouvernance minière, et la réforme du climat des affaires. Ces initiatives avancent les ODD 1, 2, 5, 8, 9, 10, 12 et 17 et représentent la plus grande part du financement EDF.

D. Programmes de réserve

Allocation totale : 40 millions EUR

Inclut le programme CreatiFI et le soutien à la mobilisation des recettes domestiques (« Collect More - Spend Better »), renforçant la soutenabilité fiscale et la gouvernance économique.

E. Autres programmes financés

Allocation totale : environ 550 000 EUR

Soutien ciblé supplémentaire incluant renforcement des portefeuilles santé et avancées dans les initiatives de gestion marine.

Collectivement, ces programmes démontrent un fort accent sur la compétitivité du secteur privé, la résilience climatique, le développement humain et le renforcement institutionnel à travers les régions OEACP, fournissant une base importante pour une programmation stratégique future sous les nouveaux arrangements partenariaux.



NOUVEAU CONTRAT SOCIAL AVEC LES ÉTATS MEMBRES : RESPONSABILITÉ RÉCIPROQUE

L'Organisation propose un Pacte de responsabilité mutuelle, recontextualisant les contributions des États membres comme un investissement stratégique dans la prospérité et l'influence collectives plutôt qu'une obligation administrative.

Les États membres s'engageraient à :

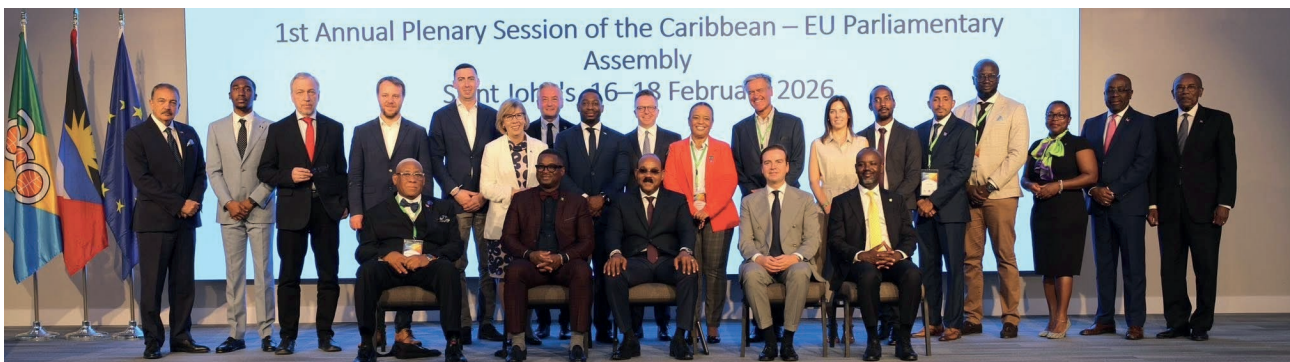
- **une visibilité financière** via un règlement rapide des contributions évaluées ;
- **une propriété politique stratégique** via un engagement soutenu de haut niveau ;
- **un leadership sectoriel** en hébergeant des initiatives régionales et des centres d'excellence décentralisés ;
- **une souveraineté technique** via des

détachements et une provision d'experts nationaux.

Le Secrétariat s'engagerait à :

- **une excellence institutionnelle** et une transparence via une surveillance renforcée et des audits externes ;
- **une gestion axée sur les résultats** avec des objectifs annuels claires alignées sur les priorités des membres ;
- **une clarté stratégique** et une priorisation dans le développement programmatique et l'engagement partenarial ;
- **une responsabilité des performances** via des tableaux de bord suivant l'impact, la livraison et l'efficacité.

Ce cadre réciproque repositionne les contributions des membres non comme obligation, mais comme investissement dans les résultats et l'influence collectifs.



XII CONCLUSION

À cinquante ans d'existence, l'OEACP se trouve à un moment de renouveau. Son héritage de solidarité reste sa plus grande force ; cependant, une pertinence continue exige adaptabilité, clarté stratégique, durabilité financière et livraison tangible.



Dans un monde de plus en plus fragmenté en blocs, l'alliance interrégionale de l'OEACP reste rare et stratégiquement précieuse. Reliant l'Atlantique, l'Océan Indien et le Pacifique, et englobant cultures, langues et systèmes politiques divers, l'Organisation est unie par des défis structurels communs et des aspirations partagées à la dignité, la prospérité et la voix. Dans ce contexte, **la solidarité n'est pas un sentiment, c'est une stratégie.**

Via la réforme institutionnelle, les fondations financières renforcées, la mise en œuvre prospective de l'Accord de Samoa, et la proposition de valeur affinée ancrée dans la compétitivité, la justice climatique et la transformation numérique, l'OEACP se repositionne comme le défenseur crédible de ses membres et l'acteur proactif dans la gouvernance mondiale. Ce repositionnement ne réussira que si l'unité est opérationnalisée via **la discipline, la cohérence et des résultats mesurables**, et si la fragmentation n'infiltré pas l'Organisation précisément quand l'unité est la plus requise.

L'engagement continu, l'implication et la propriété collective de **tous les soixante-dix-neuf États membres** détermineront le succès de l'Organisation à traduire l'unité en une action collective concrète dans un environnement mondial de plus en plus complexe. Cela exige un réengagement non seulement rhétorique, mais financier et institutionnel, au renforcement de l'Organisation - en honorant les contributions évaluées non comme des obligations administratives mais comme des investissements dans le levier collectif; en approfondissant la coordination entre ambassadeurs et autorités nationales ; en modernisant les mécanismes institutionnels ; et en exploitant les outils numériques pour une coopération continue plutôt qu'épisodique. Surtout, le but demeure inchangé : seuls, de nombreux membres négocient pour leur survie ; ensemble, ils peuvent négocier pour la transformation. Dans ce monde de plus en plus incertain, la solidarité n'est pas optionnelle - elle est indispensable, et doit être choisie délibérément, renforcée intentionnellement, et portée avec une conviction renouvelée.







Promouvoir l'unité,
le développement durable et
la coopération mondiale entre
les pays membres.



ORGANISATION DES ÉTATS
D'AFRIQUE, DES **CARAÏBES**
ET DU **PACIFIQUE** (OEACP)



Adresse

Avenue des Communautés 110
Woluwe-Saint-Lambert
1200 Bruxelles | Belgique



Téléphone

+ 32 27 43 06 00



e-Contact

www.oacps.org
registry@acp.int

